**Annexe 3 :** **Eléments d’information servant pour le calcul de la rentabilité économique du projet**

Les informations fournies dans cette section sont destinées à donner aux candidats une compréhension générale de l'analyse économique qui sera complétée pour chaque proposition de projet afin de déterminer sa viabilité globale. Ceci est complété à travers une analyse coûts-bénéfices (ACB), qui vise à examiner et à inclure tous les coûts engagés et les bénéfices engendrés par un établissement EFTP donné.

Cette analyse sera effectuée par MCA-Morocco sur la base des informations fournies dans la proposition de projet et également sur la base des données recueillies au moyen d'enquêtes officielles auprès des ménages, enquêtes sur l'emploi, etc. Il n'est pas nécessaire pour les candidats d’effectuer une analyse économique distincte pour leurs propositions. Cependant, les candidats devraient tenir compte de ces informations afin de s'assurer que les propositions répondent aux critères d'investissement du Compact.

**Analyse Coûts-Bénéfices – Contexte et Processus**

Conformément aux critères d'investissement du Compact, toutes les propositions éligibles sont soumises à une analyse économique, plus précisément, une ACB pour calculer le Taux de Rentabilité Économique (TRE). Les estimations du TRE reflètent le bien-fondé économique de l’investissement proposé, c'est-à-dire que les bénéfices sont supérieurs aux coûts pour la durée de l'investissement. Lorsque le Compact a été approuvé en septembre 2015, le TRE global estimé pour le Fonds Charaka était d'environ 15%, se fondant sur les meilleures données disponibles au moment de sa rédaction. L'ACB est une étape nécessaire dans le processus de sélection des bénéficiaires, et ce afin de maintenir le TRE anticipé et de rester au-dessus du minimum de 10% exigé par le Compact.

MCA-Morocco va effectuer une ACB préliminaire pour toutes les propositions de projet qui remplissent les conditions d'éligibilité avant la présélection du projet, puis une ACB plus détaillée pour les propositions présélectionnées après avoir soumis une proposition plus fine et plus détaillé (voir page 11, section 3 pour l'échéancier). MCA-Morocco effectuera également une ACB pour l'ensemble du portefeuille, ce qui comprend toutes les propositions ainsi que les coûts liés à la gestion du Fonds Charaka. Les propositions individuelles sélectionnées pour l'attribution des dons sont requises d'avoir un TRE d'au moins 10% et le TRE du portefeuille doit être d'au moins 12%. Pour l'ACB préliminaire, avant la présélection, les propositions ayants un TRE inférieur à 8% ne seront pas présélectionnés, mais il est possible pour celles ayants un TRE entre 8% et 10% d'avancer dans le processus s'il existe une justification ou un accord sur la façon dont Le projet pourrait être ajusté afin d'atteindre le TRE minimum de 10% lors de la phase de sélection finale.

***Récapitulatif sur l’utilisation de l’ACB****:*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phase** | **Seuil du TRE – Propositions individuelles** | **Seuil du TRE – Portefeuille** |
| Phase de Présélection / Note Conceptuelle | 8% TRE | Le TRE du portefeuille sera calculé, mais un TRE d’au moins 12% ne sera pas appliqué. |
| Phase de Sélection finale | 10% TRE | 12% TRE pour le portefeuille |

**Analyse Coûts-Bénéfices – Quelles sont les informations utilisées ?**

MCA-Morocco analysera les coûts, les bénéfices et les impacts potentiels du dossier de candidature final et des informations supplémentaires que les candidats fournissent suite aux évaluations de suivi menées par MCA-Morocco. Une variété d'informations seront prises en considération, telles qu'elles sont fournies par les candidats et également celles recueillies lors de la phase de diligence raisonnable, et provenant de sources de données externes et officielles, y compris les informations et données contextuelles sur le marché du travail qui démontrent le besoin pour un métier ou une compétence, le nombre d'étudiants à former et le niveau des salaires anticipés pour le secteur et les filières en relation avec le domaine visé par le projet.

***Variables Critiques pour l’ACB***

Comme indiqué plus haut et plus en détail ci-dessous, plusieurs informations sont nécessaires pour compléter l'ACB. Cependant, il existe certaines variables qui sont considérées comme étant les plus influentes et qui permettent de prouver la pertinence de l'investissement dans un établissement EFTP :

* Coûts des travaux de création, d’extension ou de reconversion des établissements EFTP
* Nombre de lauréats par cohorte (année)
* Salaire potentiel des lauréats – c’est à dire le dégrée d’insertion des lauréats dans les secteur/filières visé par le projet ainsi que leur salaire anticipé en comparaison avec leur salaire actuel si ils ne bénéficient pas de la formation.

Cette liste de variables clés indique que les propositions devraient viser à minimiser les coûts et à maximiser le nombre de bénéficiaires potentiels pendant toute la durée de l’investissement dans les établissements EFTP. De solides arguments économiques, basés sur la demande par le secteur privé pour ces lauréats et la probabilité d'insertion de ces lauréats avec des salaires plus élevés, doivent justifier le choix du secteur et des types de diplômes et/ou certifications. En outre, l'ACB prend compte de la durée de l'investissement (souvent 20 ans après l'investissement initial). Par conséquent, les propositions devraient aborder et intégrer pleinement les plans pour la durabilité de leur investissement afin de renforcer leurs propositions.

**Analyse Coûts-Bénéfices*:* Aperçu sur les informations incorporées et échéancier**

Cette section permet aux candidats d'avoir une idée sur les variables qui seront utilisées par MCA-Morocco lors de l'analyse coûts-bénéfices. Il s'agit simplement d'une référence pour aider les candidats à comprendre le type d'information qui sera pris en considération pour cette analyse, les liens avec les informations demandées dans d'autres sections de cet appel à projets ainsi que l'échéancier de ces coûts et bénéfices sur une période d'au moins 20 ans.

La liste suivante donne une idée des coûts du programme qui seront pris en compte dans l'analyse coûts-bénéfices effectuée par MCA-Morocco. La majorité de ces coûts seront engagés au cours des premières années de l'investissement, mais quelques-uns seront des investissements plus réguliers ou annuels qui sont nécessaires pour gérer et soutenir la durabilité des établissements EFTP.

* Création/extension et reconversion d’établissements EFTP
* Coût d’élaboration de nouveaux programmes de formation
* Formation des formateurs EFTP
* Les salaires supplémentaires du personnel de l'établissement EFTP ou tous les salaires si un nouvel établissement
* [[1]](#footnote-2)Equipment et Matériel
* Matériel et équipement pour la formation hygiène/sécurité
* Évaluation et atténuation Environnementale et Sociale
* Frais scolaires supplémentaires des stagiaires (Coût potentiel selon l’établissement EFTP)
* Coûts de fonctionnement et d’entretien supplémentaires
* Autres coûts supplémentaires prévus

D'autre part, l'analyse coûts-bénéfices examinera et intégrera les informations suivantes pour calculer les bénéfices totaux des propositions au cours des 20 prochaines années.

* Taille de cohorte (cela peut changer dans le temps et selon les programmes offerts)
* Durée du (des) programme(s) d'étude proposé
* Nombre d'années prévues pour offrir le(s) nouveau(s) programme(s)
* La demande anticipée de l'industrie pour les lauréats (lien avec la justification économique)
* Emplois / postes que les lauréats des programmes actuels / similaires obtiennent, et le salaire moyen de ces emplois / postes
* Emplois / postes que les lauréats de l’établissement TVET proposé pourraient obtenir après avoir terminé le programme et le salaire moyen attendu pour ces emplois / postes
* Le taux actuel de chômage des lauréats des programmes existants ou leur taux d'insertion sur le marché du travail
* Le taux de chômage prévu des lauréats des programmes améliorés ou leur taux d'insertion sur le marché du travail
* Durée de chômage moyenne pour les lauréats de programmes actuels / similaires et durée prévu pour les lauréats des programmes de l’établissement EFTP proposé
* Le taux d'emploi actuel dans leur filière d'études
* Économies de coûts de formation générés pour les employeurs grâce à une formation EFTP améliorée
* Économies de coûts d’importation de main d’œuvre générés pour les employeurs grâce à une formation EFTP améliorée

**Analyse Coûts-Bénéfices – En Perspective**

Le diagramme ci-dessous fournit une vue simplifiée de la logique derrière le modèle d'analyse coûts-bénéfices et une définition des bénéficiaires.

**Intrants d’education-Centre de formation professionnelle**

**L’augmentation des salaries des beneficiaires (**Incremental par rapport au groupe contrefactuel)

**Results d’emploi**

(Pour des domaines d'étude / formation spécifiques)

**Niveau d’instruction**(Années d'études ou diplômes obtenus pour un domaine d'études / formation spécifique)

**Quantifier**

**Monetiser**

**Beneficiaires**: Ceux qui obtiennent leur diplome des centres soutenus part l’etablissement de subvention et obtiennent un emploi

Le tableau qui suit vise à décrire plus en détail les éléments clés du modèle pour aider à comprendre les coûts, les bénéfices et les informations prises en compte par l'ACB. Il donne également une meilleure compréhension de la façon dont l'information fournie dans d'autres sections de la proposition est liée à l'ACB et est intégrée pour déterminer la viabilité globale de l'investissement proposé.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Model de l’Analyse Coûts-bénéfices : EFTP** | | | | |
| **Projets Potentiels** | **Logique du Projet**  **(Justification Économique)** | **Analyse Comparative**  **(Que se passerait-il sans le projet ?)** | **Coûts inclus** | **Bénéfices inclus** |
| Création de nouveaux établissements EFTP  Reconversion d’établissements existants  Extension d’établissements existants | *Générale*: les créations / extensions / reconversions d'établissements EFTP financés par le Fonds Charaka seront plus adaptés aux besoins du secteur privé en fournissant des compétences qui sont en demande, ce qui engendrera une augmentation de l'emploi à vie et des revenus pour leurs stagiaires.  *Spécifique*: Les candidats sont priés dans leur proposition de fournir la justification économique de leur programme - le lien entre les compétences spécifiques que les stagiaires de leur établissement EFTP vont acquérir et les besoins ou la demande identifiés pour ces compétences par le secteur privé | En ce qui concerne la justification du projet: les candidats doivent décrire le statu quo et ce qui se passerait en l'absence de leur investissement EFTP. Quelques exemples de ce qui se passerait en l'absence du financement du fonds:   1. Les établissements EFTP existants ne fourniraient pas de formation dans cette filière, ou si la formation existe, elle ne sera pas du même niveau pour cette filière 2. Les établissements EFTP existants fourniraient une formation de qualité inférieure pour cette filière ou niveau de formation - par exemple en raison de l'équipement ancien, de la détérioration des installations, des liens faibles avec le secteur privé, etc. 3. Les établissements EFTP existants n'ont pas la capacité d'accueillir l'équipement nécessaire ou suffisamment d'étudiants pour répondre à la demande actuelle du secteur privé | Chaque proposition aura un modèle qui comprend les coûts spécifiques du projet, comme décrit ci-dessous. Le Fonds Charaka aura un modèle de niveau supérieur qui comprend tous les dons du portefeuille.   1. Coûts pour création, extension, reconversion et équipement des établissements EFTP [coûts engagés par toutes les sources de financement - privés et publics] 2. Coûts pour la Protection Environnementale et Sociale 3. Coûts de fonctionnement et de maintenance (annuels) 4. Frais de personnel (annuel) - y compris les coûts initiaux pour recruter et former les formateurs 5. Coût d'opportunité: perte de revenus des stagiaires durant leur formation au sein de l'établissement 6. Au niveau du Fonds: coûts de gestion du Fonds | 1. Augmentation du nombre d’années de scolarité - dans un domaine de formation spécifique [qualité de formation potentiellement meilleure] 2. Augmentation de la probabilité d'insertion - en raison de l'acquisition de compétences qui sont étroitement liées à la demande du secteur privé 3. Gains salariaux plus élevés sur l'ensemble de la vie active (supplémentaire: différence avec les gains salariaux sans cette formation) |

1. [↑](#footnote-ref-2)